



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

TGV : Pas-de-Calais

Question écrite n° 13512

Texte de la question

M Dominique Dupilet demande à M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer si lors de la mise en service du TGV Nord, il sera procédé à l'initialisation des rames TGV en gare de Boulogne-sur-Mer, comme cela semble prévu pour la gare de Dunkerque. Il souhaiterait également connaître la fréquence des navettes ferroviaires qui relieront Boulogne-sur-Mer à la gare TGV internationale de Frethun.

Texte de la réponse

Reponse. - Il n'est pas prévu actuellement d'initialiser des rames TGV en gare de Boulogne-sur-Mer lors de la mise en service du TGV-Nord. La création d'une relation TGV initialisée à Boulogne-sur-Mer à destination de Paris nécessiterait l'acquisition d'une rame TGV supplémentaire. Selon la SNCF, l'accroissement prévisible de trafic qui en résulterait ne permet pas cependant de rentabiliser l'acquisition de cette nouvelle rame. Les trains à grande vitesse s'arrêtant en gare de Frethun seront en correspondance avec des navettes ferroviaires en direction de Boulogne-sur-Mer. En l'état actuel des études, six arrêts par sens et par jour sont prévus en gare de Frethun. Les dessertes régionales concernant Calais, Frethun et Boulogne-sur-Mer seront redéfinies ultérieurement, dans le cadre du conventionnement des services régionaux de la région Nord - Pas-de-Calais. Ce n'est que lorsque le trafic entre Boulogne-sur-Mer et Paris sur la ligne nouvelle le justifiera qu'une relation TGV initialisée à Boulogne-sur-Mer pourra être mise en place.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13512

Rubrique : Sncf

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2393